

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

## Cadre réservé à l'administration

Date de réception

16 octobre 2015

Dossier complet le

29 octobre 2015

N° d'enregistrement

2015-93

## 1. Intitulé du projet

RD590 : Reprise d'affaissements à la passerelle de "Chouras"  
PR 66+330 à 66+500

## 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

## 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6 d	Reprise d'affaissements sur chaussée, sur une longueur de 170 m

## 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

### 4.1 Nature du projet

Débroussaillage d'une surface de 400 m<sup>2</sup>  
Déblais en masse de 1 120 m<sup>3</sup>  
Réalisation de 5 éperons drainants, soit 360 m<sup>3</sup> de matériaux drainants, avec enrochement de protection en extrémité.  
Réalisation d'un remblai allégé de 320 m<sup>3</sup>  
Remplacement de 2 traversées hydrauliques Béton DN500  
Pose de drains  
Rabotage et réfection de chaussée  
Reprise de maçonnerie

#### 4.2 Objectifs du projet

- Reprise d'affaissements de chaussée
- Réalisation de 5 éperons drainants descendus en direction de la Borne, réalisés avec des matériaux drainants et frottants, et mise en place d'enrochement de protection en base dans le talus. Ces éperons seront construits au dessus du niveau des eaux de crues centennales (Z100).
- Réalisation d'un remblai allégé sur une demie chaussée à une profondeur de 2.00m, avec création d'un drain .
- Remplacement et rétablissement de deux traversées de route hydrauliques (Béton DN500).

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

- Terrassements par pelleteuse
- Drainage du sol
- Rabotage et décaissement de l'ancienne chaussée
- Reprise de maçonnerie (tête de mur et rejointoiement de mur)

Apport de matériaux de carrière pour la structure de chaussée et la réalisation des ouvrages drainants.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Idem à la situation actuelle :

- Fauchage bi-annuel des accotements
- Réfection de la couche de surface tous les 10 ans
- Déneigement

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune.

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli****4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur de 170 m Superficie de 1 000 m <sup>2</sup>	

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

RD590  
Commune D'ESPALY  
SAINT MARCEL  
PR 66+330 à 66+500

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

Commune D'ESPALY SAINT MARCEL

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Route départementale 590. Usage de route.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de la Commune d'ESPALY SAINT MARCEL

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 1 de la Haute Loire, nom "Mont Denise"  ZNIEFF de type 2 "Bassin du Puy-Emblavez"  <u>Correction autorité environnementale le 23 octobre 2015</u>
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à proximité du site natura 2000 ZSC "Grotte de la Denise" (environ 900 mètres)  <u>Correction autorité environnementale le 23 octobre 2015</u>
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à proximité des sites classés "Rocher des orgues d'Espaly" (environ 900 mètres) et "secteur de l'Hermitage" (environ 1km) Le projet est situé à proximité du site inscrit Puy-Polignac (environ 200 mètres)

Correction autorité environnementale le 23 octobre 2015

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le volume des matériaux excédentaires correspond au volume des déblais, qui seront mis en décharge. Les matériaux de carrière ne sont pas stockés sur le chantier, ils sont mis en place dès leur arrivée. (stockage en carrière)
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport nécessaire de 475 tonnes de grave non traitée de carrière seront nécessaire à la réalisation de la structure de chaussée, et environ 1 000 m3 de matériaux de carrière pour la réalisation des ouvrages drainants.
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Idem à la situation actuelle + engins de chantier pendant les travaux.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Compactage des matériaux mis en place en phase de chantier.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Il y aura des créations de rejets superficielles sur les 5 éperons, et le drain collecteur du remblai allégé. Ces rejets ne généreront pas de pollution, en effet les effluents seront d'origine souterraine et ne seront pas en surplus des effluents actuels.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de reprise d'affaissement de la RD590, vise à remettre la chaussée dans son état initial, et de la reconstruire à l'état identique. (Sécurité et confort pour les usagers). Ceci sans modifier l'emprise et l'axe de la chaussée existante. Nos services estiment que ce projet peut être dispensé d'étude d'impact.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

LE PUY EN VELAY

le,

12 Octobre 2015

Signature

Le Directeur des Services Techniques

Signé Joël ROBERT, le 16 Octobre 2015



# Haute-Loire le DÉPARTEMENT

Chaque jour, avec vous.

Département de la Haute-Loire

Direction Générale des Services

Direction des Services Techniques

1, Place Monseigneur de Galard, CS 20310, 43009 LE PUY EN VELAY CEDEX

**Demande d'examen au cas par cas préalable  
à la réalisation d'une étude d'impact**

## ROUTE DEPARTEMENTALE N° 590

Reprise d'affaissements à la passerelle de "Chouras"

Du P.R.66+330 au P.R.66+500

Commune d'ESPALY SAINT MARCEL

Plan de situation

Visas

Le Chef du Service Routes

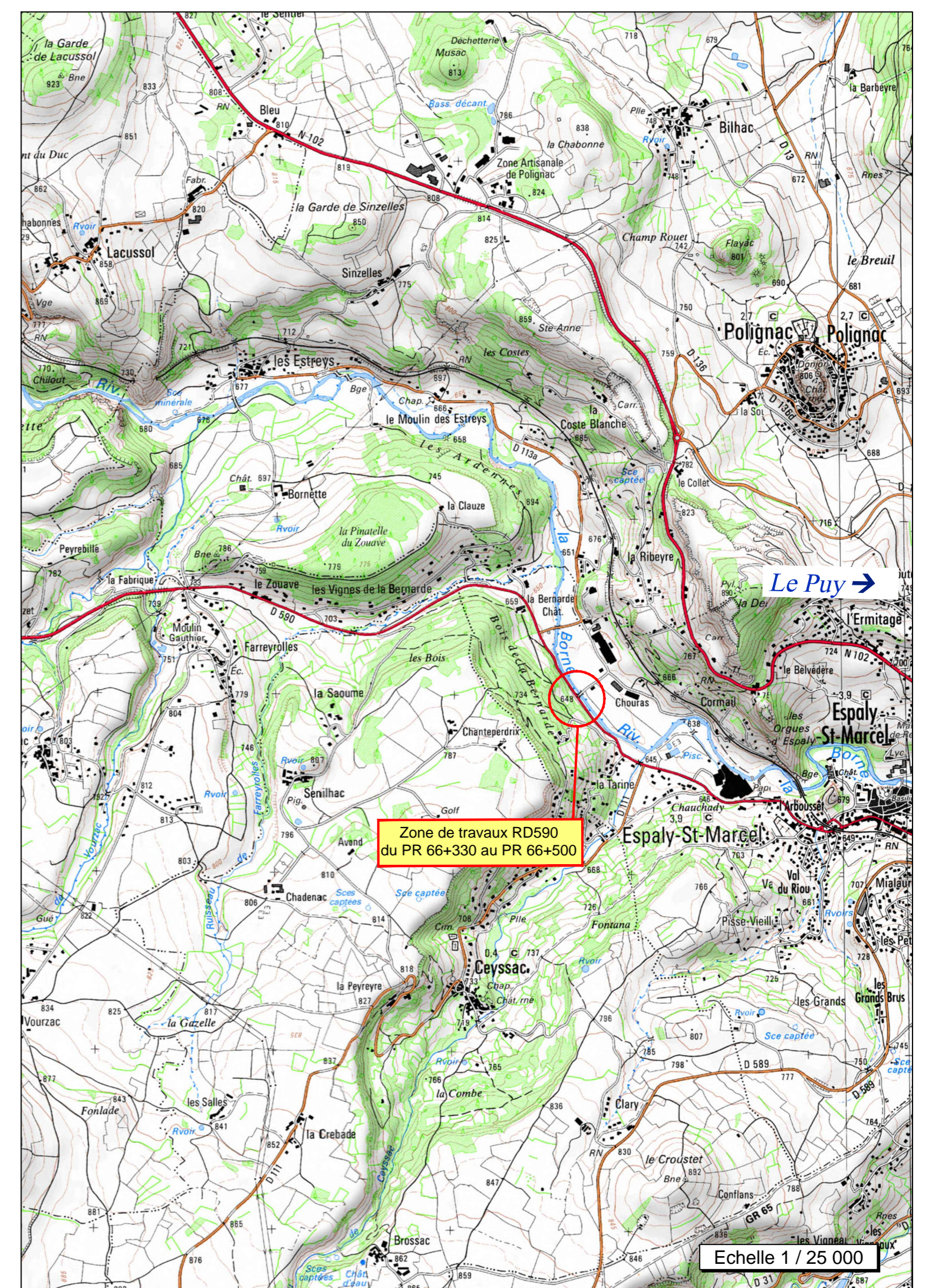
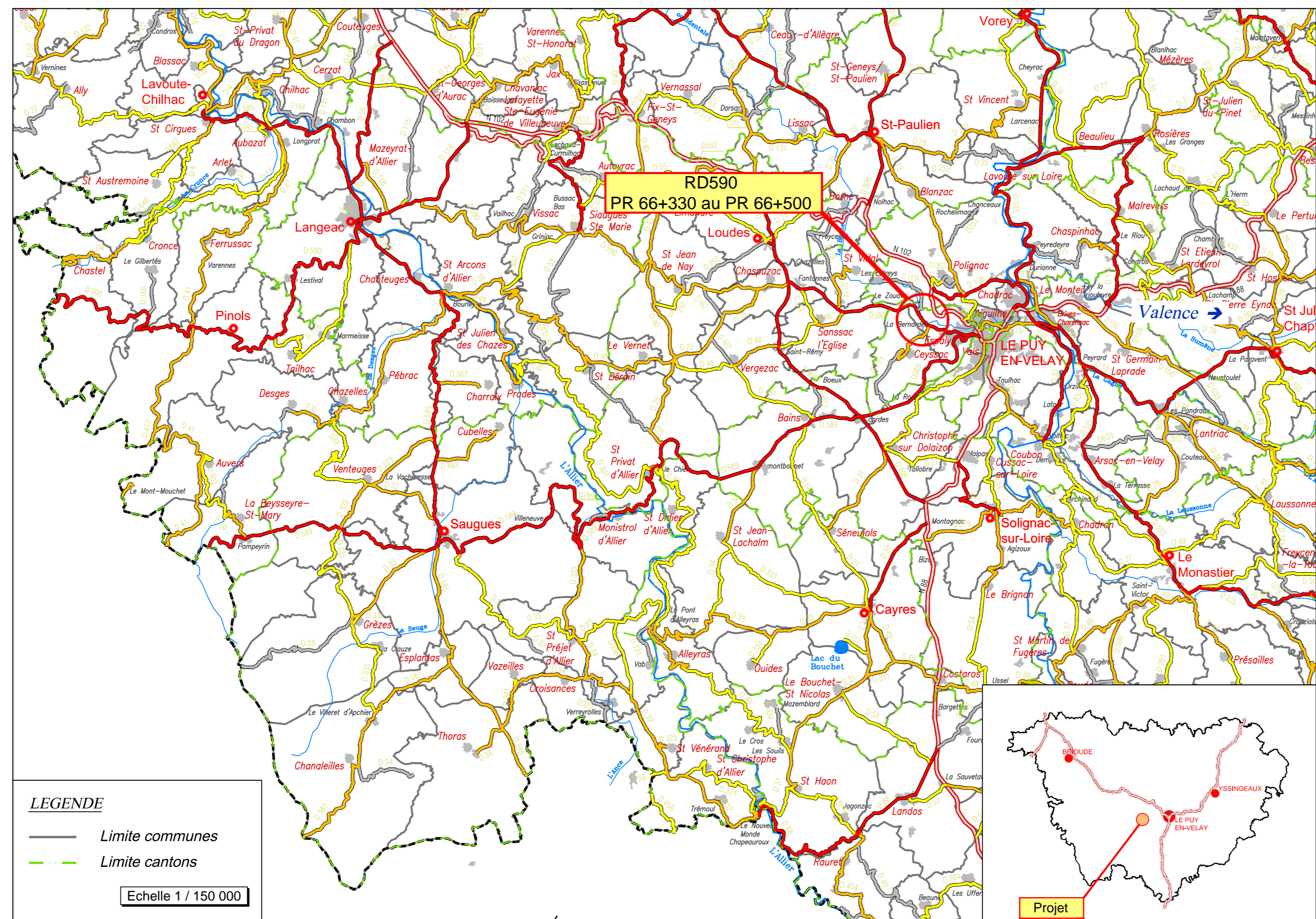
Michel FIMBEL

Signé, le 15 Octobre 2015

Le Directeur des Services Techniques

Joël ROBERT

Signé, le 16 Octobre 2015



# Dossier photos

Demande d'examen cas par cas en vue d'une étude d'impact  
RD590 lieudit « Chouras»  
Du PR66+330 au PR66+500

Prise de vue au PR66+330 vers PR66+500



Prise de vue au PR66+500 vers PR66+330





# Haute-Loire le DÉPARTEMENT

Chaque jour, avec vous.

Département de la Haute-Loire  
Direction Générale des Services

Direction des Services Techniques

1, Place Monseigneur de Galard, CS 20310, 43009 LE PUY EN VELAY CEDEX

Demande d'examen au cas par cas préalable  
à la réalisation d'une étude d'impact

## ROUTE DEPARTEMENTALE N° 590

Reprise d'affaissements à la passerelle de "Chouras"

Du P.R.66+330 au P.R.66+500

Commune d'ESPALY SAINT MARCEL

Plan Général (Echelle : 1/200)

Visas

Le Chef du Service Routes

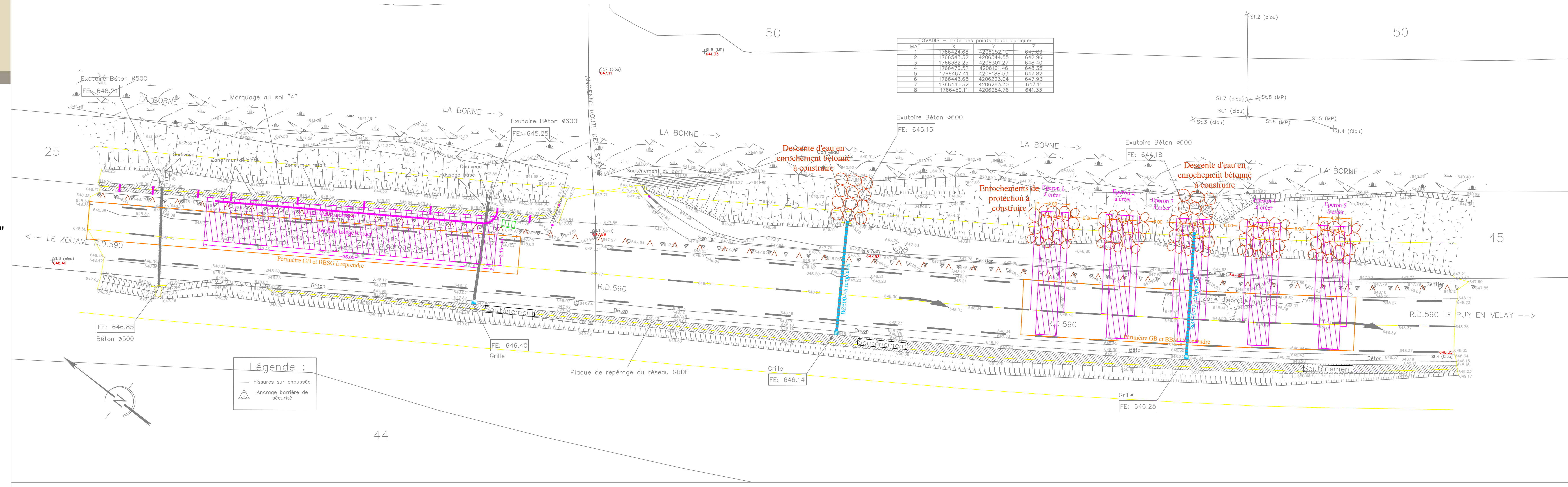
Michel FIMBEL

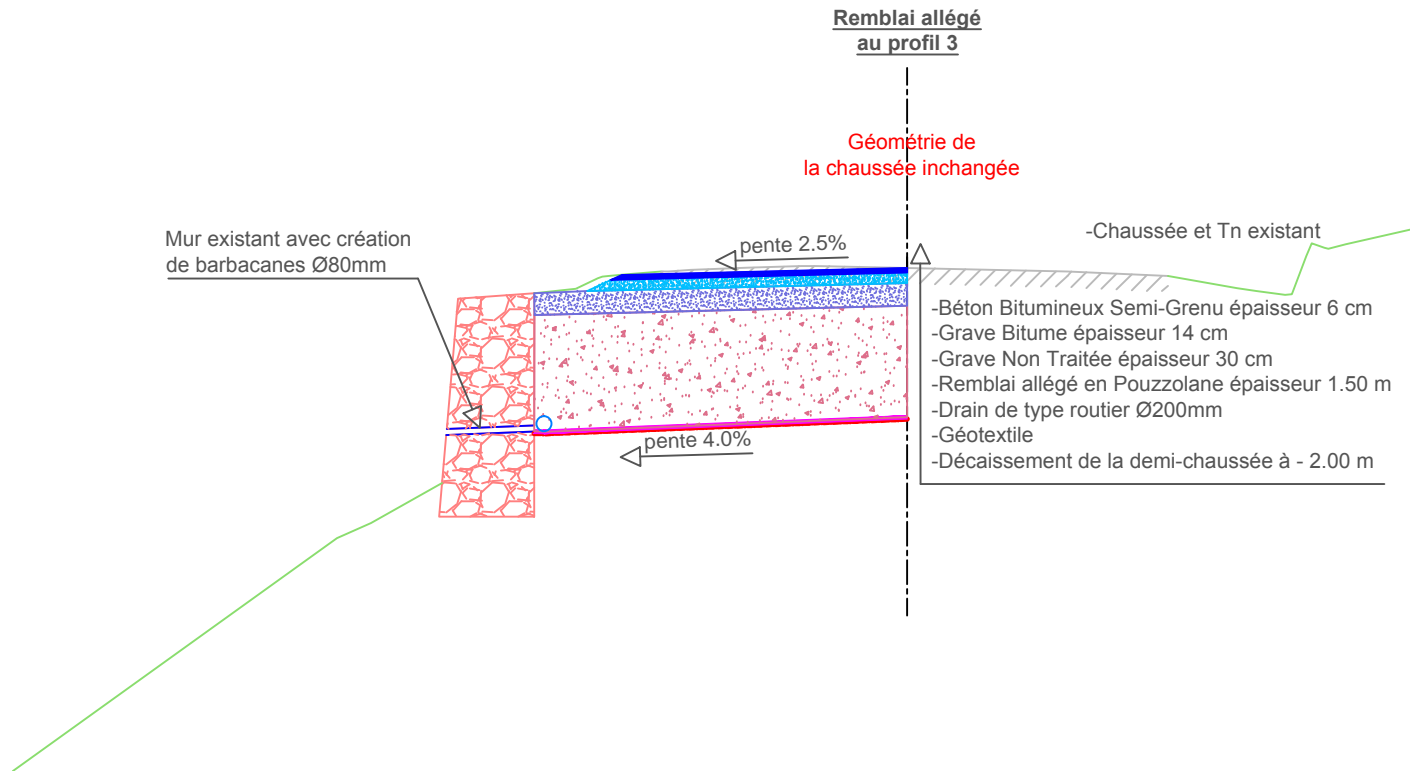
Signé, le 15 Octobre 2015

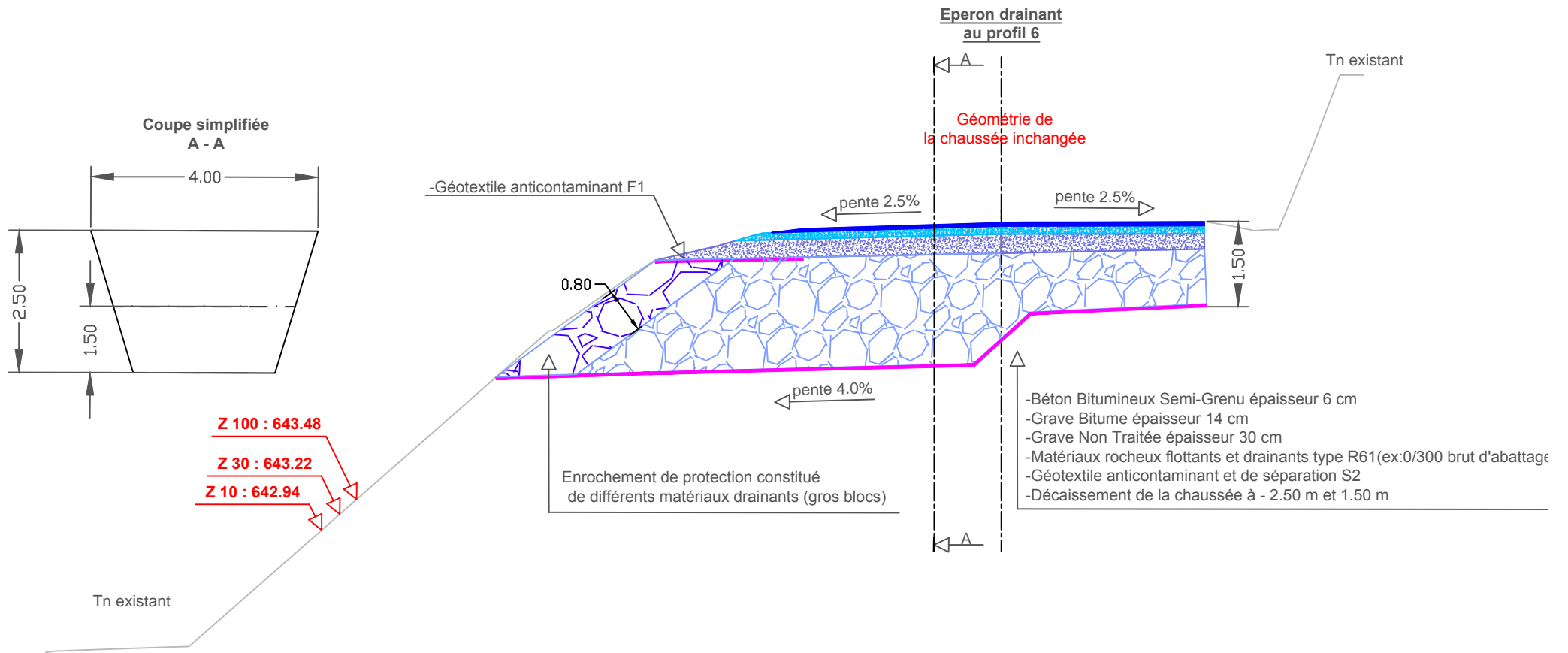
Le Directeur des Services Techniques

Joël ROBERT

Signé, le 16 Octobre 2015







Echelle : 1/100